

# "Je suis d'origine déplorable". Les mécanismes de la reproduction sociale chez les usagers des services sociaux.

Agnès Roche, Sacha Leduc, Sébastien Rongier

### ▶ To cite this version:

Agnès Roche, Sacha Leduc, Sébastien Rongier. "Je suis d'origine déplorable". Les mécanismes de la reproduction sociale chez les usagers des services sociaux.. Regards Sociologiques, 2022. hal-03865379

## HAL Id: hal-03865379 https://uca.hal.science/hal-03865379v1

Submitted on 22 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### « Je suis d'origine déplorable »

### Les mécanismes de la reproduction sociale chez les usagers des services sociaux

Sacha Leduc, Maître de conférences en sociologie, UCA Agnès Roche, maîtresse de conférences en sociologie, UCA Sébastien Rongier, PRAG, UCA

Dès le début des années 90, la fresque proposée par Pierre Bourdieu et son équipe dans La misère du monde<sup>1</sup>, donnait à voir la diversité et une certaine répartition des places au sein des « classes populaires ». On y retrouvait pêle-mêle des agriculteurs en difficultés, des employés, des ouvriers ou encore des chômeurs. Le pluriel employé par Olivier Schwartz dans l'usage du concept de « classes populaires »<sup>2</sup> est une façon de ne pas réduire la complexité de la réalité sociale. Considérant que l'étude des « classes populaires »<sup>3</sup> est un objet de recherche qui mérite d'être investigué, faits et enquêtes à l'appui, nous proposons de rendre compte d'une recherche collective menée auprès des usagers de la circonscription d'action médico-sociale de Thiers sur les fractions les plus démunies des classes populaires.

Les travaux qui leur ont été consacrés sont finalement assez peu nombreux au regard d'autres groupes. Ces enquêtes ethnographiques<sup>4</sup> ont pourtant permis de montrer le continuum existant entre les classes populaires fragiles et cette population disqualifiée souvent affublée du vocable de « cas social ». L'étude de cette frange présente des intérêts scientifiques légitimes dans un contexte où les catégories entre les « bons » et « mauvais » pauvres sont réactivées et où les déterminismes sociaux sont niés et réduit à la « bonne volonté » de chacun.

Nous proposons à partir de quatre portraits d'usagers des services sociaux de Thiers de questionner le poids de la reproduction sociale et les possibilités de mobilité sociale. Les portraits n'ont pas été choisis à partir de critères spécifiques et ne sont donc pas des « exemples caricaturaux, idéaux, [...] pour illustrer le modèle macrosociologique »<sup>5</sup>. Ces portraits sont issus d'une enquête réalisée dans le cadre d'une monographie sociale du bassin industriel thiernois mené par les membres du laboratoire LESCORES. Le choix de ce terrain a été une façon de croiser les intérêts scientifiques des membres de l'équipe à travers un territoire présentant de nombreuses singularités dans le département du Puy-de-Dôme.

Le bassin thiernois se caractérise aujourd'hui par un niveau élevé de chômage, une croissance forte de la pauvreté, un déclin démographique et un vieillissement de sa population dans un contexte de recomposition de l'activité économique locale liée en particulier à la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Pierre Bourdieu (sous la dir.), La misère du monde, Editions du Seuil ,1993.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011. ISSN : 2105-3030. URL : http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour une synthèse de ces travaux, l'ouvrage collectif de Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Nicolas Renahy, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, 2015, Armand Colin, Paris

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On peut citer le travail de Colette Pétonnet, considéré comme un classique de la littérature anthropologique: Colette Pétonnet, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002 [1979], qui prolonge son premier ouvrage *Ces gens-là*, paru en 1968, réédité en 2017: <u>Colette</u> Pétonnet, *Ces gens-là*, Paris, CNRS, coll. « Biblis », 2017 [1968].

On peut également se référer à la revisite dans la « pauvreté ouvrière » à trente ans d'intervalle de Jean-François Laé et Numa Murard, *Deux générations dans la débine. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Bayard, Paris, 2012 ou encore au travail d'Agnès Roche sur la pauvreté en milieu rural, *Des vies de pauvres. Les classes populaires en milieu rural*, PUR, 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bernard Lahire, Tableaux de famille. Heurs et malheurs en milieux populaires, Le Seuil/Gallimard, 2012 (1995).

désindustrialisation. Ce territoire typé géographiquement<sup>6</sup> et marqué par l'industrie, notamment coutelière, constitue un exemple assez emblématique de ce que certains ont pu nommer la « France périphérique et populaire ». Si la médiatisation de ce sujet a pu être forte ces dernières années, les travaux de terrain, notamment sociologique, manquent cruellement pour décrire, comprendre et expliquer les logiques à l'œuvre dans de tels territoires.

Site urbain façonné par l'industrie, la ville de Thiers connaît une structure sociale où les classes populaires sont encore fortement représentées<sup>7</sup> malgré le processus désindustrialisation qui touche le bassin thiernois. On retrouve ainsi une importante population ouvrière majoritairement masculine : 31,3% des emplois contre 16,9% par exemple à Clermont-Ferrand et une population employée majoritairement féminine avec 27,6% des emplois. Avec le taux de chômage le plus élevé d'Auvergne : 25,97% en 2014 soit le double de la moyenne nationale<sup>8</sup> et 31% d'inactifs<sup>9</sup>, une partie non négligeable des habitants de la ville n'échappe pas à l'expérience du chômage et de la précarité. Dans ce contexte économique local, se concentre un nombre important d'usagers des services sociaux.

Au regard de cette réalité sociale, et pour engager la monographie, une équipe, composée de trois chercheurs et de quatre étudiants<sup>10</sup>, s'est rendue dans les services de la circonscription d'action médico-sociale de Thiers, sur les chantiers d'insertion et dans l'entreprise à but d'emploi *Actypole Thiers*<sup>11</sup>. Après une période d'observation, nous avons proposé aux usagers de les rencontrer individuellement dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Globalement les usagers ont été ouverts à la requête et 45 entretiens ont été réalisés, le plus souvent à domicile.

Le choix de réduire l'exposé de nos résultats à partir de quatre portraits plutôt que de proposer une synthèse des 45 entretiens est une façon de rendre visible, au-delà des analyses produites, la parole de celles et ceux que nous avons rencontrés mais aussi de proposer une analyse fine des mécanismes de la reproduction sociale. Si ces quatre portraits n'ont pas vocation à la représentativité, nous souhaiterions rappeler que sur les 45 entretiens biographiques les parcours présentent de nombreux points communs.

Parmi les récurrences, le premier élément marquant concerne la difficulté que la plupart des enquêtés a eu à tenir une histoire cohérente. Certains passages à l'écoute comme à la relecture restent encore peu accessibles tant les zones d'ombre demeurent (absences, confusions sur les dates, sur les périodes et sur le déroulé de certains faits). Une des personnes interrogées n'a pas été capable, par exemple, de donner une réponse précise quant à l'emploi occupé par son exfemme. Les questions sur les ascendants (notamment les grands-parents) sont également souvent restées sans réponse ou dans un brouillard qui s'est parfois dissipé à la toute fin de l'entretien pour dévoiler une réalité qui ne s'expose pas facilement.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>La ville de Thiers est bâtie sur un site en relief et s'est donc développée selon des critères spécifiques. La ville, se divise encore aujourd'hui entre « le haut et le bas », s'est historiquement construite sur un éperon rocheux de la montagne thiernoise. Traversée par deux rivières, Thiers s'est appuyée sur ses ressources naturelles notamment la force motrice de la Durolle pour développer une industrie papetière puis coutelière importante. Figure emblématique de la ville, la vallée des usines illustre bien le poids de la géographie et de l'industrie coutelière sur le territoire. Comme l'ont montré les auteurs de l'ouvrage *Thiers : suivre la pente*, Renault-Jouseau, Delphine, sous la dir., 2012, Milan Paris, cette topographie conditionne ainsi l'image que la ville renvoie et qu'elle se donne elle-même.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Comme l'ont montré les travaux collectifs de Ivan Bruneau, Gilles Laferté, Julian Mischi, Nicolas Rehany (sous la dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Editions EHESS, 2018, il existe évidemment d'autres villes rurales qui présentent des caractéristiques communes.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Au sens du recensement, 14,2% si l'on compte uniquement les inscrits à pôle emploi.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ces chiffres sont issus du dossier complet Insee, commune de Thiers, paru le 12/10/2017.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Nous remercions les quatre étudiants qui ont participé aux recueils de données dans le cadre de leur stage du Master DASSS: Cécile Bonnet, Clément Dejour, Patricia Serre, Pauline Vazeille.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Camille Dorival, Nairi Nahapétian, « Bilan d'étape pour Territoires zéro chômeur », Les dossiers n°014, *Alternatives Economiques*, 1<sup>er</sup> juin 2018.

Claire Hédon, Didier Goubert, Daniel Le Guillou, Zéro chômeur. Dix territoires relèvent le défi, Editions Quart Monde, 2019.

Derrière ces imprécisions et certaines confusions se cachent souvent des histoires marquées par de multiples ruptures qui semblent se répéter indéfiniment. Pour prolonger la réflexion sur les classes populaires, nous souhaiterions, à travers quatre portraits, étudier les mécanismes qui entravent la mobilité sociale chez les usagers des services sociaux.

## Le poids d'un héritage familial

Les personnes dont nous relatons les histoires de vies sont issues des classes populaires, leurs pères étaient ouvriers (carrier pour Yves, ouvrier en usine pour Bernard, ouvrier à France Télécom pour Florence, ouvrier en coutellerie pour Jessy) et leurs mères ne travaillaient pas ou étaient employées (la mère de Jessy est serveuse). Sur les 45 enquêtés, nous n'avons pas rencontré d'usagers des services sociaux qui seraient originaires des classes moyennes ou supérieures.

Caractéristiques des 45 enquêtés :

Age: 6 ont moins de 30 ans, 17 ont de 30 à 45 ans, 16 ont de 45 à 60 ans, et 7 ont plus de 60 ans.

Sexe: 22 hommes et 23 femmes.

Diplôme : majoritairement les enquêtés n'ont aucun diplôme, ceux qui en ont un ont un CAP. Le niveau de diplôme le plus élevé obtenu par l'un de nos enquêtés est un BTS de diététique.

CSP du père: on note majoritairement des ouvriers (« ouvrier en usine », « cheminot », « intérimaire », « carrier », « ajusteur monteur », « ouvrier boulanger », « chauffeur de bus », « dans la réfection des routes »), des employés (« gendarme », « gardien de musée »), et quelques petits artisans et commerçants (« taxi », « mécano à son compte », « épicier »).

CSP de la mère : les mères sont très souvent femmes au foyer ou employées (« cuisinière », « vendeuse en boulangerie », « secrétaire », « femme de ménage », « ASH », « concierge »). On note également quelques ouvrières (« ouvrière à l'Outil parfait », « ouvrière dans la confection »).

Les classes populaires, depuis les travaux de Richard Hoggart et surtout d'Olivier Schwartz, sont décrites comme particulièrement attachées à la famille. La famille constituerait pour les ouvriers et les classes populaires de façon plus générale, un lieu de « réparation des forces » et un « cadre d'accès à des identités légitimes »<sup>12</sup>. Elle serait d'autant plus valorisée que l'individu social est peu doté en capitaux et pourrait constituer au fond un « petit capital » pour ceux qui n'en n'ont pas d'autre. Ce tropisme familialiste des classes populaires, souvent rappelé, nous a fortement interpelé car la plupart des personnes rencontrées ont été marquées dans leur enfance par le cumul d'événements difficiles : mésententes, séparations, violences, maltraitance, alcoolisme.

Lorsqu'on aborde l'enfance, les enquêtés font part assez directement d'événements traumatiques en laissant de côté les moments qui auraient pu être heureux.

Lorsqu'Yves aborde son enfance, il la qualifie de « catastrophique » et se dit d'origine « déplorable ». La mère d'Yves, maltraitée par ses parents, rudoie à son tour ses enfants. Il explique ainsi les mauvais traitements par l'histoire familiale :

Je ne les ai pas connus, mais les parents de ma mère c'étaient des monstres, ils buvaient autant comme autant, très méchants et ils l'ont abandonnée, alors elle se vengeait sur nous. Et mon père l'a sortie de là où elle était pour se marier avec elle. Elle avait été placée ... donc après elle pensait qu'à une seule chose, pour moi, elle s'est vengée.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Olivier Schwartz, Le monde privé des ouvriers, PUF, 2012 (1e ed. 1990), p. 90.

Selon lui, il n'a pas été le seul à subir les conséquences de ces maltraitances. Yves justifie ainsi l'alcoolisme de son père par le comportement de sa mère : « Alors peut-être j'ai un père qu'en a eu marre de cette vie, alors il s'est mis à boire ».

Enfant battu par une mère alcoolique, Bernard fait le récit de cette souffrance à la toute fin de l'entretien :

Enfant battu donc... par une mère... c'est pour ça que, ça a été assez difficile... par une mère alcoolique aussi, enfin qui avaient des problèmes d'alcool. J'ai même manqué de..., de..., de..., j'ai même failli pas être là quoi. Assez... assez violent...jusqu'au jour où que ... où que ... mon père me trouve par terre en sang quoi et voilà quoi. [...] les bagages sont quand même assez lourds quoi... [...] Je me revois à cinq ans aller chercher... une bouteille de bière, les grandes là, à l'*Economat*, quoi, et la ... et la ... la casser devant la porte parce que je l'avais échappée avec mes petites mains et de me prendre une volée quoi ... voilà quoi c'est... c'est les bagages qui sont durs. On en a encore reparlé avec ma mère, par ce que je voulais qu'elle... qu'elle le dise devant ma femme, que ça ne soit pas les choses... ouais voilà mais peut-être qu'il dit ça... Donc on a eu des conversations et tout ça, mais... Elle se n'est pas excusée vraiment... je n'ai pas cherché à ce qu'elle s'excuse aussi mais bon... c'est le passé quoi mais... je pense que je suis resté une bande de fois sur le carreau, par terre. Il y a des choses que je ne me rappelle pas quoi.

L'histoire familiale de Florence n'est pas plus heureuse. Confrontée à l'alcoolisme de sa grandmère dès son plus jeune âge, elle restera marquée par la découverte du corps de celle-ci, morte, alors qu'elle n'avait que 11 ans. L'enfance de Florence a aussi été marquée par les problèmes de santé de sa mère atteinte du syndrome de Guillain Barré et d'une dépression fortement invalidants. Elle justifie d'ailleurs les addictions de son père par ce contexte familial :

Et mon papa il a pas eu une vie aussi... toute rose. Parce qu'en ayant une épouse... comment dire ... présente mais absente, ça n'a pas été facile pour lui. Donc forcément et ben voilà, il a eu des, des moments où ça n'allait pas du tout, et il s'est réfugié un peu dans l'alcool et dans le tabac ...

Jessy est la deuxième d'une fratrie de huit enfants. Son enfance est marquée par l'alcoolisme et la violence de son père décédé à l'âge de 43 ans et la séparation de ses parents. Elle grandira auprès de sa mère, serveuse dans un bar, à qui elle reproche ses nombreuses absences à la fois liées au travail mais aussi à des aventures extraconjugales. D'une certaine façon l'enfance de Jessie lui a été confisquée par une assignation précoce au rôle de « mère » pour pallier aux absences de sa propre mère. Les conflits entre la mère et la fille vont perdurer. A l'âge de 16 ans, Jessy est contrainte par sa mère d'avorter et de mettre un terme à sa relation avec son petit ami, majeur :

Mon petit copain, en fait je suis restée deux ans avec lui, je suis tombée enceinte au bout d'un an donc à 16 ans je suis tombée enceinte donc elle m'a forcée à avorter, je l'ai fait et je lui en remercie parce qu'à 16 ans avoir un enfant c'est quand même assez compliqué et donc pour ça je ne peux pas lui en vouloir parce que voilà elle a pensé à ma vie future, je ne lui en veux pas du tout mais ce que je lui en veux c'est de m'avoir fait séparer de lui tout ça parce qu'il était majeur et pas moi. Donc elle m'a dit, c'est soit tu le quittes soit je vais porter plainte contre détournement de mineure.

Un autre événement douloureux marquera durablement leur relation. La fille de Jessy est victime à l'âge de trois ans d'un accident domestique, brûlée à 94% à cause d'une bougie anti-tabac laissée à sa portée. A cette époque une enquête est diligentée pour connaitre les responsabilités engagées :

A l'heure d'aujourd'hui où je vous parle, elle s'en fiche royalement de ses enfants, parce que quand ma fille elle a eu son accident, y'a eu une enquête policière, ce qui est tout à fait normal pour savoir si c'était moi qui l'avait brûlée ou qu'est ce qui s'est passé réellement, ils ont fait une enquête de voisinage, de, de tout ça et donc ils ont réellement vu que c'était pas moi, que c'était un accident domestique mais ma mère a été appeler les gendarmes en disant que c'était moi, qu'elle était persuadée que c'était moi qui l'avait brûlée, donc venant d'une mère!

Elles ne se pardonneront jamais. L'une de ne pas avoir su prendre soin de sa petite-fille, l'autre de ne pas croire sa propre fille. Aujourd'hui Jessy connait des difficultés relationnelles, elle se sent seul et consomme toujours des psychotropes. Malgré le soutien psychologique dont elle bénéficie depuis l'accident, elle se sent responsable de ce qui s'est passé. La prise en charge médicale de sa fille pèse également sur sa vie de couple. Elle reproche à son conjoint de ne pas suffisamment l'aider et de passer son temps devant les jeux vidéo. Après s'être occupée de ses frères et sœurs avec lesquels elle n'a plus aucune relation, Jessy a l'impression de s'occuper seule de ses deux enfants, comme si les choses n'avaient pas changé depuis l'enfance.

Ce sentiment de reproduction de « l'ordre des choses » se retrouve dans les parcours de vie des autres enquêtés. Les trajectoires familiales sont toutes marquées, à des degrés divers, par les ruptures familiales parfois violentes, les désunions et les recompositions.

Ainsi, même si la reproduction ne se fait pas à l'identique, les schémas familiaux semblent se répéter. Les conflits familiaux ont jalonné la vie d'Yves. Enfant du second mariage de sa mère, Yves connaîtra lui-même deux mariages. Une fille sera issue de sa première union et trois fils de la seconde. Yves quitte le domicile parental à sa majorité, alors fixée à 21 ans, pour échapper à une mère maltraitante.

J'ai travaillé depuis 14 ans, je revenais de l'armée. [...] Et à l'armée ça m'a dégourdi. Après j'ai dit à ma mère, tu ne sais pas ? Je t'aime bien, mais je m'en vais! Quand ? Demain! Et pourquoi ? Pourquoi ? Comment veux-tu que je vive ? On travaille, on a droit à rien, rien... même pas son bulletin de salaire, rien du tout, tu nous donnes rien! Comment on fait pour commencer à vivre ... pour s'envoler ? Moi je dis ... Tu vois, tu peux monter dans ma chambre, ma valise est prête, demain matin je prends l'train et je m'en vais.

Il se marie rapidement mais se sépare de sa femme qui l'a trompé. Yves a 25 ans et n'aura plus aucun contact avec sa fille née de cette première union, aujourd'hui au chômage et mère de 11 enfants dont 10 sont placés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Divorcé de sa seconde femme, Yves a peu de contacts avec deux de ses fils :

L'autre, il vient, c'est juste pour piailler, ce n'est pas intéressant. L'autre je le vois une fois, je le vois une fois tous les ans, pour Noël en général, puis c'est tout. Mes petits-enfants je ne les vois pour ainsi dire, presque jamais.

Il se retrouve à 75 ans, gravement malade et seul.

Enfant battu par une mère alcoolique, Bernard quitte également le domicile parental prématurément. Père à 20 ans, il a 4 enfants avec sa première femme. A la suite des problèmes d'alcool de son épouse, Bernard divorce et obtient la garde des enfants. Il a deux autres enfants d'une seconde union. Marqué par la brutalité de sa mère, Bernard affirme n'avoir jamais levé la main sur ses enfants. A 52 ans, Bernard reconnu travailleur handicapé est sourd à 76%, pèse 162 kilos, soigne une dépression et connait des problèmes d'insertion :

On dirait, aussi qu'à 52 ans on, est foutu quoi, qu'on n'est plus bon à rien, qu'on est trop vieux, et qu'ils veulent parfois des jeunes de 20 ans et qu'ils ont beaucoup plus de punch voilà mais bon... Donc tout ça, c'est assez difficile quoi. C'est difficile. Enfin voilà quoi...

La vie de Florence a également été marquée par les maladies, la violence, la séparation et la recomposition familiale. Après de longues années à s'occuper de sa mère malade, Florence s'est résignée à la placer en EHPAD. Aujourd'hui sa mère lui reproche de l'avoir abandonnée, et son frère ne lui adresse plus la parole. Les liens familiaux se sont aussi distendus avec ses filles. Elle explique que ses deux filles n'ont pas supporté qu'elle quitte son premier mari, alcoolique et violent, et elle n'a plus du tout de relations avec elles. La seconde a même d'ailleurs fugué à l'âge de 16 ans, sans que Florence parvienne à en comprendre les raisons. La relation avec sa troisième fille, d'un second mariage, semble plus apaisée, mais fragile : la jeune fille de 16 ans a préféré partir en maison familiale rurale que de rester au domicile de ses parents. Aujourd'hui Florence aide, seule, son mari malade en fin de vie.

Dans les éléments évoqués ici, alcool, violences, ruptures et désunions, tout semble intimement lié et forme un tableau d'ensemble douloureux pour les individus. Nos enquêtés ont été en quelque sorte socialisés à la violence sociale, physique ou verbale. Lorsqu'on a été maltraité de manière habituelle, sans que les pratiques violentes soit interrogées à un moment ou un autre du parcours, il est alors finalement assez logique que cette violence soit incorporée, et fasse partie des possibles. Elle peut aussi refaire surface sous la forme d'une cassure nette et parfois définitive du lien familial.

Comment dès lors se construire, être un bon élève à l'école, penser à son avenir professionnel, construire une famille unie et protectrice? Ce cadre familial, qui a été si destructeur, ou à tout le moins porteur de lourdes peines, nos enquêtés ont pourtant envie de le reproduire, et de fonder

une famille, d'avoir des enfants. Et ils le font précocement, tous autour de vingt ans. Yves aura quatre enfants, Bernard six, Florence trois. Jessy, qui n'a que 27 ans a déjà deux enfants. Ce tropisme est bien connu : les classes populaires ont plus d'enfants que la moyenne, et plus tôt dans le cycle de vie<sup>13</sup>. La valorisation de la parentalité dépend ainsi fortement du milieu social. Dans cette fraction des classes populaires, l'accès précoce à la parentalité est valorisé, ainsi que la famille nombreuse. Devenir parent, pour celles et ceux qui n'ont ni diplôme, ni ressources économiques, constitue une forme d'établissement, une manière de devenir adulte et en quelque sorte respectable. Ainsi, et même si l'histoire familiale a été douloureuse, l'enfance et l'adolescence chaotiques, nos enquêtés ont fondé leur propre famille afin de résister à l'adversité et aux difficultés du quotidien.

## La distribution des places à l'école

La plupart de nos enquêtés a arrêté l'école tôt, une majorité a quitté le système scolaire sans diplôme et pour ceux qui ont obtenu un diplôme il s'agit le plus souvent d'un CAP. Le poids de l'héritage se lit dans les trajectoires scolaires des personnes que nous avons rencontrées. Tous ces usagers des services sociaux sont issus des classes populaires et dans leurs parcours force est de constater que l'école n'a pas permis la mobilité sociale mais a, au contraire, contribué à la reproduction sociale. Les quatre portraits d'usagers présentés, ici, illustrent ce constat. Bien que l'expérience de l'école ne soit pas toujours malheureuse, les carrières scolaires sont courtes, marquées de façon récurrente par des problèmes familiaux et des difficultés scolaires. Pour ceux qui ont poursuivi leurs études, l'orientation s'est faite systématiquement vers la voie professionnelle.

A la question « aimiez-vous l'école ? », les quatre enquêtés dont nous avons fait le portrait apportent des réponses différentes. Pour Florence, Bernard et Yves l'école est une expérience heureuse mais pas pour Jessy.

Florence arrête ses études à 16 ans et sort de l'école sans diplôme. Elle en garde un très bon souvenir et regrette de n'avoir pas pu continuer. Elle explique que l'arrêt des études est lié à la maladie de sa mère hospitalisée depuis deux ans lorsqu'elle était encore au collège. Sans sa mère à la maison, elle a dû aider son père qui travaillait en prenant en charge les tâches domestiques et en s'occupant de son jeune frère. Elle évoque aussi la nécessité de trouver rapidement un travail dans ce contexte familial. S'il y a un responsable, Florence pointe « la vie », quitter l'école n'était pas un choix, cela s'est imposé. Elle n'a jamais pu s'interroger sur ce qu'elle aurait souhaité faire. L'idée d'une destinée se retrouve nettement lorsqu'elle dit « je n'ai jamais pu réellement me poser la question, à savoir si j'aurais eu des envies, un chemin tracé… »

Si les difficultés familiales ont contraint Florence à s'occuper des membres de sa famille, Yves a trouvé dans l'école une échappatoire à un quotidien familial difficile. Malgré une expérience positive, Yves sortira du système scolaire en 1957, à l'âge de 14 ans avec un CAP de tailleur de pierre 14. Pour expliquer cette sortie précoce, il faut rappeler qu'à cette époque la scolarisation était obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans et que l'accès à l'enseignement secondaire ne s'était pas encore démocratisé 15. Yves a décidé d'arrêter l'école pour travailler et gagner sa vie rapidement. Par la suite, il regrettera ce choix, il en donne les raisons : « Ah non, je voulais travailler ! Mais après j'ai regretté. Que je n'ai pas vu que je pouvais pas... rien avoir ! »

On retrouve dans les parcours de vie des personnes interrogées le goût de la nécessité<sup>16</sup>. Nos enquêtés font des choix réalistes, quitte à renoncer au prestige d'une carrière scolaire.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Emma Davie, Magali Mazuy, « fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, vol 65, 2010/3.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Aujourd'hui, le CAP est classé dans les bas niveaux de qualification, ce qui n'était pas le cas à l'époque.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Antoine Prost, Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967, Paris, Armand Colin Collection U, 1968.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Pierre Bourdieu, La distinction: critique sociale du jugement, Paris, Editions de Minuit, 1979.

Si Yves et Florence ne font pas état de problèmes particuliers à l'école ce n'est pas le cas de Bernard et Jessy. Bernard arrête l'école à 14 ans et obtient un CAP de cuisine. Il évoque des difficultés scolaires et regrette que ses parents n'aient pas pu l'aider.

Ça va l'école, ça va. J'étais assez bon... assez bon élève... voilà avec, voilà quand même bon ben, je n'avais personne qui pouvait m'aider à la maison, mes parents ne sachant pas lire et écrire, ni l'un ni l'autre. Donc c'est vrai que c'était très dur pour faire les devoirs, comment dire... quelqu'un sur qui me ... me reposer. Et j'ai dû me démerder [...]. C'est... c'est ça, mais bon, je me suis quand même démerdé, j'ai quand même réussi à passer mon CAP de ... cuisinier. Ça va quoi.

Jessy, quant à elle, garde un très mauvais souvenir de l'école. Elle évoque à la fois des problèmes relationnels avec les enseignants et ses camarades mais aussi d'importantes difficultés dans certaines matières. Sa scolarité est marquée par de nombreux changements d'établissements liés à des déménagements. Cette mobilité géographique est à prendre en compte car elle peut affecter négativement les trajectoires scolaires en empêchant l'établissement de réseaux de sociabilité durable<sup>17</sup>. A 16 ans, en première année de CAP de cuisine, elle arrête l'école et vit cela comme un véritable soulagement.

[...] Je n'avais qu'une hâte c'était que l'école s'arrête en fait, c'est vrai que moi l'école j'ai jamais aimé ça, disons que je n'étais pas appréciée dans toutes les écoles où je suis allée, j'étais pas du tout appréciée donc c'est vrai que quand t'es pas appréciée par tes collègues de classe ou par tes collègues de la cour c'est compliqué d'aller à l'école.

Comme le souligne Jessy, les appartenances sociales sont hiérarchisées au sein du système scolaire et l'école peut être un espace de disqualification pour certains élèves<sup>18</sup>. Les « attributs fâcheux » peuvent exclure ces élèves des groupes de camarades constitués. Les odeurs, les vêtements, les poux ou encore la réputation d'une famille, sont autant de stigmates qui rendent plus difficile l'intégration et les opportunités d'être en contact avec d'autres systèmes normatifs.

Si les expériences scolaires varient, elles ont cependant pour point commun d'être courtes, entravées par de multiples problèmes. La maladie d'un proche, des difficultés relationnelles avec les parents, l'impossibilité d'avoir un soutien scolaire à la maison, les conflits à l'école, la discordance entre les pratiques populaires et l'ordre scolaire, expliquent cette sortie précoce du système scolaire. Ce bref séjour à l'école a pour corollaire l'absence ou un faible niveau de qualification. Ainsi, sur les quatre enquêtés, les deux hommes sont titulaires d'un CAP et les deux femmes n'ont aucun diplôme.

La poursuite en baccalauréat n'est pas évoquée dans les récits et les choix scolaires apparaissent limitées aux spécialités proposées dans les établissements situés à proximité du lieu de résidence ce qui réduit encore le champ des possibles. Yves et Bernard ont d'une certaine façon un destin scolaire ordinaire au regard de leur origine sociale. Les personnes rencontrées évoquent leur envie de trouver du travail rapidement via des filières professionnelles courtes. Ce choix est d'autant plus évident qu'il n'existe pas dans l'entourage de figures de réussite scolaire permettant l'identification<sup>19</sup>.

En ce qui concerne les deux femmes, les parcours scolaires n'ont pas permis l'obtention de diplôme.

Florence et Jessy endossent très jeunes « le rôle de maman ». Issue d'une famille de huit enfants Jessy s'occupe de ses frères et sœurs en l'absence de sa mère. Comme l'ont montré de nombreux travaux<sup>20</sup>, « le fait d'être issu d'une fratrie nombreuse est un handicap en milieu populaire : les diplômes obtenus sont moins élevés et plus souvent professionnels, le niveau de salaire est moindre, et la propension au chômage ou à l'inactivité plus élevée »<sup>21</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Mathias Millet, Daniel Thin, Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la guestion sociale, Paris, PUF, 2005, 2º édition 2012.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Phillipe Fritsch, Christian De Montlibert, « Le cumul des désavantages : les élèves des centres ménagers », Revue Française de Sociologie, 1972, 13-1, pp. 80-93.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Bernard Lahire, op. cit., 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Dominique Merllié, Olivier Monso, « La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs », *France, portrait social*, Paris, INSEE, 2007, pp. 135-154.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Nicolas Renahy, op. cit., 2015, p. 139.

Dans les récits recueillis, les rôles sociaux sexués se dessinent très clairement. Les hommes s'orientent vers des filières professionnelles très masculines, BTP, restauration, mécanique<sup>22</sup>, ils se préparent à intégrer le monde du travail. Les femmes, quant à elles, assument dès l'enfance des charges de famille, quittent l'école sans diplôme et se retrouvent assignées à la sphère domestique.

La sortie précoce du système scolaire les prépare à la construction rapide de leur propre famille. Au sortir de l'école, force est de constater que les personnes interrogées ont subi les mécanismes de la reproduction sociale à la fois dans les positions professionnelles occupées mais aussi en s'inscrivant dans des rôles sociaux sexués.

### La centralité du travail aux marges de l'emploi

Comme nous venons de le voir, si le fait d'avoir sa « propre famille » occupe une place aussi centrale, c'est bien souvent parce que l'école n'a pas permis d'entrouvrir les portes du travail. La plupart des personnes rencontrées a quitté l'école sans qualification ou a obtenu des qualifications non choisies et s'est ainsi projetée rapidement vers la construction de sa « propre histoire ».

Florence comme, tant d'autres, a quitté l'école tôt et a occupé de nombreux emplois subalternes et précaires de façon discontinue : aide-ménagère, serveuse, ouvrière à l'usine, auxiliaire de vie payée en CESU (Chèque Emploi Service Universel). Les problèmes familiaux ont largement participé à cette discontinuité. Pour Florence, qui a quitté l'école à 16 ans pour s'occuper de sa mère, les envies ont été contrariées par « la force des choses ».

Arrivés sur le marché du travail, jeunes, peu qualifiés, ils font l'expérience des petits boulots et connaissent tous des difficultés d'insertion. Bernard, titulaire d'un CAP cuisine raconte ses premières expériences :

J'ai fait pas mal de saisons, je suis parti sur Montpellier [...] quoi voilà, bouger un petit peu. Mais... déçu du métier! Je ne suis pas tombé sur des patrons qui [...], enfin j'ai pas eu cette chance de tomber sur un chef cuisinier, comme on en voit des fois à la télé [...] Je suis tombé sur, quoi, des bandits, voilà un petit peu. Des choses que je voyais derrière les cuisines, voilà que des sauces qui restaient comme ça à l'air avec les mouches, ça m'a un petit peu dégoûté du métier quoi. Voilà.

- T'as travaillé combien de temps en cuisine?
- Oh, j'ai travaillé pas mal de temps, parce que je travaillais cinq mois par-ci, six mois par-là. Je n'avais pas trop, j'avais pas trop d'attache, donc voilà, donc je partais faire des trucs à droite et à gauche. Des fois je restais à la calée pendant deux mois, chez des amis et après je repartais, chez un patron pendant deux mois et ainsi de suite, ça marchait comme ça quoi.
- Avec des périodes de chômage ?
- Pas trop, pas trop, je ne me rappelle pas à l'époque d'avoir touché quelque chose du chômage, ou d'avoir fait les papiers du chômage. Je trouvais toujours quelque chose quoi, même s'il fallait aller débarrasser un camion, pendant deux heures, je me démerdais... j'avais toujours de l'argent quoi ... C'est quand je voyais que ça diminue, voilà je partais, je profitais un peu de la vie, voilà quoi, j'étais jeune...

Une fois installé avec sa femme, Bernard quitte progressivement le monde de la cuisine pour d'autres univers.

J'ai été gardien de nuit dedans un foyer d'urgence, j'ai été déménageur, je transportais des... comment dire des meubles anciens, qu'est-ce que j'ai fait, j'ai été maçon, je travaillais dans les espaces verts, j'ai été magasiner enfin bon j'ai fait plein de boulots quoi!

On retrouve, contrairement à certains présupposés, une mobilité professionnelle et souvent géographique très forte dans les trajectoires : soit pour trouver du travail, soit pour échapper à la cellule familiale, soit pour en construire une nouvelle. Loin de l'image de « l'inemployable » ou du « chômeur passif », les personnes rencontrées ont cumulé les emplois pénibles, parfois à la limite de la légalité. Prendre le temps de retracer le parcours professionnel de ces personnes aux marges du travail est une façon d'éclairer ce que le système économique produit sur ces travailleurs qui construisent les maisons, qui s'occupent du ménage, des cuisines collectives, de la sécurité, des

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> *Ibid*, p.239.

déménagements, des espaces verts, bref de ceux qui s'occupent de servir les autres avant de se servir soi-même. Certains récits, comme celui d'Yves, donnent à voir les mécanismes de la reproduction sociale et les obstacles à la mobilité sociale dans des univers de travail, a priori, très différents.

Parti à l'armée pour échapper à la cellule familiale, Yves exerce le métier de tailleur de pierres puis de maçon pendant 8 ans. Repéré pour sa force de travail, son patron lui propose alors de le mettre seul sur un chantier: la rénovation d'une maison secondaire que le patron vient de s'acheter. Voici le récit qu'il en fait, une courte incursion dans le monde du bâtiment où nombreux sont ceux qui ont des « intentions » :

« Je me suis trouvé avec une ... dans une société qu'avait le patron qu'était Italien, il avait un chef qu'était français, puis ça s'est enclenché petit à petit ... petit à petit. Un jour le chef me dit comme ça : t'aurais pas des intentions toi dans ta vie peut-être ? Ben je dis oui chef, j'ai une intention, de faire ma maison! Il m'a dit : je m'en doutais. Ah écoute, il m'a dit continu comme t'es parti, c'est très bien. Mais je t'appuierai peut-être un jour ou l'autre, mais pas encore, t'es pas prêt encore. J'y ai dit non je sais que je ne suis pas prêt ... Puis un beau jour, moi finalement comme ça ... J'ai su qu'y'avait eu une discussion entre le chef et le patron ... et puis un matin de bonne heure, il me dit, faut que je te parle toi, parce qu'il était comme çà. Il n'allait pas dire, ouh...n'importe quoi, « ça t'intéresse si je te mets sur un chantier tout seul pendant x mois ? » Ben je ne sais pas ... faut voir ... ce que vous allez me demander. Mais y me dit « tu vois, j'ai acheté une maison, secondaire pour moi, je voudrais que tu me la retapes tout seul, que tu fasses tout ... le manœuvre, l'ouvrier ... et tout. Et tu fais tes boulots .... Bien sûr je te ferais alimenter la marchandise puis je viendrai te voir de temps en temps pour voir ou que ... qu'y'a pas de catastrophe ... » Écoutez, moi je veux bien j'ai dit. Tous les soirs il venait me voir, j'ai fini avec le gros, puis j'ai fini par ... il te manque ça, tu l'auras demain. Je commence à m'inquiéter, il me dit rien, qu'est-ce que ça veut dire? Puis en définition, 6 mois après ... il me dit bon on va ... il te reste une petite semaine de travail ... je dis à peu près, bon, et y me dit c'est bien, mais tu ne sais pas, puisque maintenant que t'as plus besoin de marchandise, je reviendrai pas te voir. Tel jour tu viendras chez moi le matin, moi je dis d'accord oui, bon. Je finis sa maison [...] Donc j'suis, y me dit voilà ... tu reprends quelle équipe ? Moi je m'en fous de l'équipe ! T'avais l'habitude de travailler avec eux, tu te remets avec eux. Je dis ouais, puis, vous savez patron? Oui, j'm'en doute, tu veux m'annoncer quelque chose? Oui, j'ai l'intention de m'en aller. Il me dit j'm'en doutais ... [...] un gars que je mets tout seul comme ça, qui n'avait jamais fait le maçon avant, qu'a fait le boulot que t'as fait, moi je suis sûre que tu l'as fait parce que t'as l'intention pour toi !! Moi ... je... C'est vrai, je l'avais. Je suis en train de pourparlers avec la famille pour m'acheter un terrain ... et je vais faire construire ma maison ... et tu veux te la faire presque tout seul? Je dis oui ... il me dit que, tu ne sais pas, quand tu seras décidé, tu me le diras, je te retiendrai pas. Parce que tu le mérites ... »

Première maison rénovée de ses propres mains et libéré de son patron parce qu'il le « mérite », Yves quitte le bâtiment pour occuper un emploi d'agent d'entretien qui lui permettra de travailler le soir et les nuits pour sa propre maison. Mais Yves n'a pas assez d'argent et accepte la proposition de son beau-frère : rénover une vieille ferme en contrepartie d'un terrain gratuit. Yves rénovera sa deuxième maison, celle de son beau-frère, puis construira sa propre maison dont il profitera à peine un an. En effet, il quitte sa femme car elle l'a trompé au motif qu'il n'était jamais là et qu'il passait son temps au travail. Il a 25 ans, a participé à la construction de trois propriétés dont il n'aura pas l'usage et décide de quitter le bâtiment pour l'usine. D'abord élévateur puis laveur en blanchisserie, il retrouve des patrons « généreux » dans le salariat ouvrier.

Malheureusement, Yves fera partie des 62,6% des victimes d'accident du travail issues du monde ouvrier alors qu'ils ne représentent que 23% des salariés<sup>23</sup>.

Alors qu'il discute avec son supérieur, Yves recule et pose son bras sur le hublot de la machine à laver, le hublot s'ouvre et son bras est happé. La machine se met alors à essorer et Yves perd connaissance. Il restera plus d'un an sans pouvoir travailler et ne retrouvera jamais la force et la mobilité de son bras. Il est reconnu travailleur handicapé et touche une « rente d'invalidité ». Voici le récit qu'il fait de son passage devant la commission :

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>Anne Brunner, Louis Maurin (sous la dir.), Rapport sur les inégalités en France, Observatoire des inégalités, 2017.

Je suis passé en commission, j'ai eu une invalidité, oui, oui ... Quand ils m'ont demandé, parce qu'après la rente, c'était une rente, ils m'ont, au bout de tant de temps, ils m'ont convoqué, pour aller chez eux, pour voir mon bras et pour ... Après, ils m'ont demandé si je voulais l'acheter la rente ou si je voulais la conserver ? Ils l'achètent, ils vous donnent tant, c'est évalué, une somme, et puis après c'est terminé, vous avez plus à vous plaindre. Donc j'arrive là-bas ... la commission, quittez votre veste, quittez ceci, quittez cela ... [...] Il est guéri votre bras ! Il est guéri mon bras ? Mettez-moi quelque chose dans la main, vous verrez bien ! Ils me mettent un livre dans la main et pouic (bras en bas). [...] Alors il me dit bon, ... il me dit oui, bon ben en fait on a ... On a décidé de laisser la rente. Alors je me suis dit en moi-même, des beaux salauds !

Malgré la reconnaissance de cette invalidité par l'Assurance maladie, Yves reprend son activité de laveur. Le directeur de la blanchisserie lui explique que la responsabilité de l'usine n'est pas engagée et qu'il n'aurait pas dû s'appuyer ce jour-là sur la machine. Yves l'accepte, même s'il n'a pas l'impression d'avoir commis de faute professionnelle, jusqu'au jour où une « responsable de la Sécurité sociale » présente les conclusions de l'enquête menée sur l'accident et met en cause la défaillance du système de sécurité de la machine à laver. S'ensuit une négociation entre le directeur et la responsable sur le reclassement d'Yves au sein de l'entreprise :

Alors c'était une responsable de la Sécurité sociale, elle se ramène et elle dit, monsieur le directeur, vous n'avez plus le droit d'employer cet homme-là ici hein! Ce n'est pas son boulot ça! Elle lui dit comme ça, vous avez remarqué comment il fait pour travailler, nous on l'a regardé tout à l'heure en arrivant, il ne nous avait pas vu! Non, c'est de la souffrance là, son bras, il peut plus faire ça. Ah oui mais vous comprenez ... Alors vous avez vu qu'on vous avait envoyé des papiers comme quoi que la machine, fallait l'enlever! Il dit oui j'ai ... on en a acheté une autre. [...] Le hublot n'aurait pas dû s'ouvrir, et la sécurité aurait dû se mettre de suite, donc c'est ça qu'a conclu la Sécurité sociale. Alors on ne vous demande pas de le licencier, mais essayer de reclasser son travail hein ... Il dit écoutez, vous ne savez pas, moi je vais voir hein ... J'ai pas encore d'idée mais il peut m'en venir une. À ce moment-là, l'usine faisait venir une société pour entretenir l'usine, nettoyer, ainsi de suite donc ... et une femme de ménage pour nettoyer le réfectoire et ainsi de suite. Quelques jours après, y me fait appeler, y me dit écoute, t'as vu la Sécurité sociale, ils veulent plus que tu fasses ton boulot, c'est vrai que ça doit être pénible. Est-ce que, si tu veux, j'ai une place, j'ai bien réfléchi, au lieu qu'on fasse venir une société, tu entretiens l'usine, du nettoyage. Tu laveras le matériel qu'il faut et tout, tu n'auras pas de perte de salaire, tu feras les mêmes horaires. J'ai sauté sur l'occasion, j'ai dit, pourquoi pas ? Donc je faisais l'entretien de l'usine pendant un couple d'années ... 2 ou 3 années, je me rappelle plus exactement combien c'est ... donc, ça va marcher comme ça. C'était bien.

Alors qu'il aurait pu faire valoir ses droits et attaquer son employeur en justice, Yves le remercie et accepte son reclassement avec un certain optimisme. Il retrouve à cette période une autonomie dans son travail, il embauche plus tard, et nettoie les bureaux quand tout le monde est parti. Mais Yves commence à faire des malaises. Il ne semble pas s'en inquiéter jusqu'au jour où le directeur le trouve au sol dans son bureau.

Je vois son bureau vide, je fais son bureau, je descends, et vlan, tout seul dans l'usine. Il me dit qu'est-ce que vous faites par terre il me fait, il me dit qu'est-ce qui vous arrive? Il me dit c'est la première fois? j'ai dit non, ça fait plusieurs fois. Il me dit faut le signaler ça. Y me dit vous ne savez pas? Vous allez laisser tomber là, vous allez rentrer chez vous, moi je vais faire le nécessaire, parce que, il faut qu'on vous trouve un système comme quoi vous restiez chez vous en étant payé puis c'est tout hein, il m'a dit. Donc il re-convoque la Sécurité sociale, qui, à ce moment-là arrive et monte dans les bureaux, et il m'avait fait appeler, tout. Il me dit, vous me laisserez parler quand ils seront là. D'accord. Il s'adresse à eux, il dit voilà, j'ai une personne, qui depuis quelques temps tombe, s'essouffle, a des problèmes, moi je regrette, j'ai une usine, ici on fait pas d'enterrement, ça ne m'intéresse pas d'avoir une personne dans mon entreprise qui se trouve mal dans mon usine, il faut le ... il faut qu'il soit pris. Voilà je vous demande la Sécurité sociale si vous pouvez le prendre en charge.

Sans qu'aucune enquête ne soit menée sur les raisons de ces malaises, le sort d'Yves est encore négocié directement entre le directeur et la responsable de la Sécurité sociale.

L'autre regarde le directeur puis elle dit oui, demi-salaire. Il dit vous me prenez pour qui madame, il vit tout seul, avec un demi-salaire, comment il va faire pour payer son loyer, tout ça. Mais vous êtes encore, encore, plus dure que ... mais vous êtes impitoyable à la Sécu il dit. Il est à attendre la retraite, vous ne pouvez pas l'envoyer en pré-retraite? Ah non, il n'a pas le droit, ceci, cela ... Alors il dit comment je fais « moi », je suis obligé de le garder? Il va mourir dans mon usine et je n'ai rien le droit de dire? Il dit moi je regrette, j'ai du respect pour cet employé, il va partir de chez moi! Il faut trouver une solution. Ah mais nous la Sécurité sociale, on en n'a pas! Bon... au bout de je ne sais pas combien de temps, ils s'en vont, tout, il me dit vous restez là une seconde, je veux vous parler. Il m'a dit vous voyez la Sécurité sociale comme c'est bien, quelqu'un qu'est dans la peine, et ben voilà ... Il me dit moi, je ne suis pas d'accord. Il me dit vous ne savez pas? Je vais ... j'ai peut-être une proposition à vous faire.

Le directeur conseille alors à Yves de se rendre à l'Assurance chômage pour connaître le montant de ses droits et lui propose de compléter sa perte de salaire par les indemnités de son licenciement économique. Gracieusement il lui accorde également ses congés et en bon père de famille lui rappelle qu'il ne faudra pas dépenser sa prime trop rapidement.

En définition, j'ai mis ce chèque à ma banque et j'ai fait comme il m'avait dit, quand on va à l'école, on écoute le professeur, tous les mois je retirai que tant, pendant deux ans, jusqu'à ma retraite.

Yves ne donne pas l'impression dans son récit que les choses auraient pu évoluer autrement. La « force des choses » semble s'abattre dans l'espace de positions légitimées. S'il se méfie du rachat de sa rente et le refuse, il n'attaque pas son employeur lors de l'accident du travail et accepte son licenciement économique. Son sort est négocié devant lui par des institutions et personne n'est là pour lui permette de s'opposer ou de négocier. Les choix qui sont pris pour lui, il les accepte sans se rendre compte que malgré les « propositions » de ses patrons, du bâtiment à l'usine, aujourd'hui Yves n'est propriétaire d'aucun bien. Il vit seul, soigne seul sa dépression et son diabète. Depuis sa retraite, il a dû faire face à un cancer du côlon et à une greffe de foie. Il a arrêté de se faire suivre à l'hôpital car sa retraite ne lui permet pas de se payer les 80 euros allerretour. Aujourd'hui Yves perçoit une retraite de 737 euros et 324 euros de retraite complémentaire avec des charges fixes de 750 euros, et explique que depuis « qu'ils ont bloqué les retraites et qu'ils ont enlevé l'APL, c'est là que ça m'a tué, carrément ». Il n'est jamais parti en vacances parce que comme il le dit : « Il a fallu que je me sacrifie si je voulais que mes enfants mangent ».

Le récit d'Yves montre que les choix politiques n'ont évidemment pas les mêmes conséquences selon la position que l'on occupe dans l'échelle sociale. Si l'augmentation de la CSG, le durcissement du contrôle technique ou encore l'augmentation du prix du gazole touchent tout le monde, l'impact est beaucoup plus lourd pour les classes populaires. Sa trajectoire démontre également, à quel point Yves, loin de profiter du système, en est finalement la victime. Dans ce récit, les membres de cette frange des classes populaires n'apparaissent pas comme les fraudeurs.

Malgré la pénibilité, la précarité et la discontinuité des trajectoires professionnelles, le travail pour beaucoup, est une valeur centrale car c'est avant tout une nécessité : nourrir son clan. Et lorsque les circonstances les privent de cette nécessité, l'absence d'emploi est vécue comme une « perte de soi ». Comme l'ont montré les travaux pionniers de Dominique Schnapper<sup>24</sup> ou de Danièle Linhart<sup>25</sup>, dans un monde organisé autour de la production et de la consommation, l'expérience du chômage est rarement bien vécue par les individus et l'inactivité prolongée n'est pas sans conséquence sur l'état de santé.

Jessy, durablement éloignée de l'emploi à cause de l'accident domestique dont a été victime sa fille, est suivie psychologiquement pour une dépression. Si elle ne se sent pas encore capable de gérer sa colère et son sentiment de culpabilité, Jessy aimerait retrouver du travail pour sortir, pour retrouver un peu de temps pour elle, pour retrouver un peu d'autonomie.

Bernard, durablement éloigné de l'emploi à la suite d'un kyste sacrococcygien mal cicatrisé puis un cancer du rein, est atteint aujourd'hui d'une surdité évolutive invalidante à la suite d'une exposition prolongée au bruit des disqueuses et des marteaux piqueurs sur les chantiers. Il lutte

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup>Dominique Schnapper, L'expérience du chômage, Gallimard, Paris, 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>Danièle Linhart et al., Perte d'emploi, perte de soi, Eres, 2002.

contre la dépression. Bernard, bien que conscient que ses 162 kilos rendent difficiles l'accès à certains métiers aimerait retrouver du travail « financièrement et puis mentalement aussi ».

Malgré les obstacles à la reprise d'une activité rémunérée, toutes les personnes rencontrées rappellent l'importance du travail à la fois comme nécessité économique mais aussi comme une sortie potentielle de l'isolement social et souvent affectif dont ils sont victimes. Cette réalité permet de mieux comprendre l'éthique du travail mobilisée dans les discours recueillis - dans lesquels la conception du travail dépasse évidemment les statuts formels d'emploi. Lorsque Bernard, Florence, Yves ou Jessy évoquent leurs différentes positions occupées, on comprend qu'en dehors des temps de salariat formel, une partie de leur temps a été confisqué par la nécessité aux marges du travail. Le travail au noir, l'autoréparation, l'entraide rémunérée sont autant de stratégies mises en place et constituent un des fondements de la culture de populaire<sup>26</sup>. C'est sans doute pour cette raison que tous font un point d'honneur à se distancier de l'image d'assisté quitte à reprendre à leur propre compte la rhétorique dominante sur les « bons » et les « mauvais » pauvres. Les récits recueillis sont d'une certaine façon « extraordinaires » car la densité des événements auxquels ils sont confrontés rendent quasi impossible l'inactivité. La lutte quotidienne structure des pratiques sociales où « la routine » n'existe pas. Alors même que certains ont connu des formes de disqualification, le discours à l'égard des « cas sociaux » est parfois très dur, notamment lorsqu'ils parlent des membres de leur propre famille. Si les reproches renvoient souvent à une conception genrée des rôles sociaux, il est toujours question de responsabilité. Mauvaise mère, mauvaise fille, mauvais garçon, etc. Derrière ces expressions se cachent des rôles considérés comme mal remplis. Yves n'a plus de contact avec sa fille, voici un extrait du récit qu'il fait de leur dernière conversation téléphonique :

Avec l'homme que t'es mariée, l'arabe que tu t'es mariée, qui t'as laissé tes fils attachés en plein soleil sur la terrasse de l'HLM, c'est là qu'ont récupéré l'assistante sociale tes enfants qu'ils t'ont enlevés. Pour moi t'es pas une mère, alors tu fais ce que tu veux, mais moi je peux plus t'aimer comme une fille, comme ma fille, t'as 11 enfants, et on t'a enlevé 11 enfants, t'as pas honte ? Quand on fait les enfants, on sait les élever.

La dureté des jugements n'épargne pas un fils jugé fainéant que l'on voit régulièrement mais les mots sont plus tendres pour celui qui a coupé les ponts mais dont on reconnaît le mérite d'occuper « un bon travail ». C'est un point important que nous souhaiterions rappeler, les personnes que nous avons rencontrées ne sont pas en « dehors du monde », elles vivent en marge d'un système qu'elles essayent de servir au mieux au regard de la place qu'elles occupent et, d'une certaine façon, elles en partagent pour partie, les normes et les valeurs dominantes.

Nous n'avons pas trouvé d'éloge de la paresse ou de critique radicale sur le sens du travail, au contraire la centralité du travail est apparue omniprésente, presque structurante des parcours de vie. Pour reprendre la célèbre formule bourdieusienne, à la lecture de ces récits de vie, le social apparaît comme incorporé. Le social transpire sur des corps éprouvés, abimés et mal soignés.

Les récurrences dans les parcours de vie des problèmes de santé démontrent, qualitativement, ce que le cumul de difficultés produit sur la santé des membres de ces classes populaires.

## L'empreinte du social sur les corps, des histoires de vie marquées par la maladie

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Florence Weber, *Le travail à-côté*: *Etude d'ethnographie ouvrière*, Editions EHESS, 1995 [1989].

Les indicateurs de santé de la population thiernoise et de son bassin ne sont pas très favorables<sup>27</sup>. Ces réalités statistiques se retrouvent dans les parcours recueillis auprès des usagers de la circonscription d'action médico-sociale de Thiers. Corroborant les études menées depuis de nombreuses années sur les inégalités de santé, les récits de vie donnent à voir des états de mauvaise santé et des attitudes de prévention contrariées.

Les travaux sur les inégalités de santé ont démontré la permanence d'un même phénomène : en France, comme dans de nombreux pays, « les habitants des zones les plus pauvres meurent non seulement plus tôt, mais sont également frappés plus longtemps par une incapacité au cours de leur vie moins longue »<sup>28</sup>. Quels que soient les modèles choisis<sup>29</sup>, les causes de ces inégalités ont été identifiées et ne peuvent être isolées les unes des autres<sup>30</sup>. Ainsi les conditions matérielles d'existence, les conditions de travail, les modes de vie ou encore le rapport à la santé et au corps, sont autant de facteurs impactant la santé des individus.

Les problèmes de santé chez les personnes rencontrées sont nombreux et ne touchent pas que les individus mais également leurs proches. Derrière la reconstitution d'histoires singulières se donnent à voir des « histoires au pluriel » où la mort comme la maladie ne sont pas des événements lointains mais font partie de « l'ordre des choses » : l'histoire d'un père mort prématurément, celle d'une mère malade, d'un conjoint alcoolique, ou encore d'un fils drogué.

Florence s'occupe de personnes malades depuis l'âge de 16 ans. Florence a aussi dû faire face à l'alcoolisme de son premier mari. Cette relation l'a abîmée :

« J'ai vécu quand même 11 ans avec lui ! Donc vous vous rendez compte une vie avec un alcoolique qui était quand même violent, pendant 11 ans, pour préserver le cocon familial parce que j'avais mes filles [...] Donc c'est vrai que ma séparation a été vraiment très délicate, très difficile, j'ai fait ... j'ai eu ma deuxième fille en 97, ça ne se dit pas ... elle n'était pas voulue ... puisque j'avais déjà dans la tête de me séparer. Parce que moi en travaillant des heures, en rentrant à la maison, son conjoint affalé dans le canapé à moitié ivre ... »

Cette relation et cette séparation l'ont profondément marquée. A la suite de sa séparation, Florence souffre du dos. Elle subira une opération pour une double hernie discale, voici le récit qu'elle fait de cette époque :

« C'est là où je suis tombée malade, où j'ai eu beaucoup mal au dos, une double hernie, et c'est vrai que j'y ai pas vu arriver [...] c'est un moment qui a été très dur pour moi, parce que lorsque je suis rentrée de l'hôpital après m'être fait opérer d'une hernie discale, j'ai pas compris, elle est partie. Elle avait 16 ans. Elle est partie de la maison. Elle a pris ses affaires le matin, moi j'étais couchée, et elle a pris ses affaires, qu'elle avait préparées ... C'était prémédité! Donc c'est que son mal-être et ben ... Malheureusement moi, avec mes problèmes j'ai pas su le voir, ça devait être là depuis un petit moment, et puis bon ben les copains, copines vous savez, on se laisse influencer, on se fait monter la tête quand on est jeune et donc du jour au lendemain et ben j'ai, j'ai perdu ma fille, elle est partie. J'ai essayé de la récupérer de demander, de poser des questions de savoir pourquoi comment et ben comment dire [...] il y a de ça quatre ans, j'ai plus, j'ai plus de vie. Ça me fait mal, mais bon elle a fait son choix,

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Les données quantitatives sont nombreuses et ont déjà donné lieu à des synthèses éclairantes. Les éléments les plus marquants sont sans doute le taux de mortalité supérieure de 15,5% à la moyenne nationale, le taux de mortalité prématurée supérieure de 26,3% à la moyenne nationale, et la surmortalité par maladies cardio-vasculaires, par cancers, par suicides et liée aux addictions supérieures également à la France métropolitaine. Concernant la santé mentale, le taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée est aussi plus élevé que le taux métropolitain. ARS, *Portraits de santé : l'état des territoires en Auvergne. Le Bassin de Santé Intermédiaire de Thiers*, 2013. <sup>28</sup>Michael Marmot, Jessica Allen, « Inégalités en matière de santé en Angleterre : politique récente et éléments de preuve », Les Tribunes de la santé 2014/2 (n° 43), p. 23-30. Dans le cas de la France, ces inégalités de santé n'ont cessé de se creuser. Entre 1976 et 1984, un cadre, à 35 ans, pouvait espérer vivre 14 années de plus qu'un inactif, contre 16 années entre 2009 et 2013. Ainsi, lorsque l'on observe l'évolution de l'espérance de vie par catégorie sociale on est frappé par deux phénomènes : d'une part, l'augmentation générale de l'espérance de vie quelle que soit la catégorie sociale, et d'autre part, l'augmentation des inégalités entre ces catégories.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup>Dahlgren Goran, Margaret Whitehead, « What can we do about inequalities in health », *The lancet*, 1991, n° 338: p. 1059–1063.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup>Thierry Lang et al. « Construction de la santé et des inégalités sociales de santé: les gènes contre les déterminants sociaux? », *Santé Publique*, vol. 28, no. 2, 2016, pp. 169-179.

[...] j'ai essayé de tout faire pour mes enfants, de les protéger et là, que maman elle avait besoin justement d'être entourée, et bah c'est là qu'on m'a lâchée. Donc, qu'est-ce qui s'est passé ? Je ne saurais jamais. »

Aujourd'hui, Florence, qui n'a plus de contact avec ses deux filles aînées, veille sur son ami malade, en cours de chimiothérapie pour un cancer du poumon avec des métastases osseuses. Malgré la maladie le couple continue de fumer. Elle l'aide à faire sa toilette, lui prépare ses repas, lui « laisse des crachoirs partout », assure également tous ses déplacements pour les loisirs ou les démarches administratives. Face à ces difficultés, Florence est animée d'une énergie qu'elle définit comme de « la ténacité et de la hargne. Voilà, c'est ce qui pousse », affirme qu'elle n'est jamais malade et d'une certaine façon Florence n'a pas tellement le temps de prendre soin d'elle-même.

Depuis l'article, désormais classique, de Luc Boltanski sur « les usages sociaux du corps », les travaux de sociologie de la santé ont montré que le rapport au corps et à la santé était socialement situé. Cet aspect est évidemment un point fondamental dans la mesure où le rapport à la santé est le produit des interactions entre les individus et les structures dans lesquelles ces derniers évoluent. Les pratiques alimentaires décrites par Jessy en sont une bonne illustration et démontrent les stratégies d'adaptation mises en œuvre. Le choix des aliments est conditionné au ratio coût-calories.

« On ne mange pas tellement de fruits et légumes [...] la viande c'est pareil [...] c'est beaucoup trop cher [...] comme je vous ai dit à partir du 15 on n'a plus rien, on est obligé de demander à sa mère pour aller faire les courses. [...] ça va être des pâtes, des pommes de terre, des trucs voilà qui coutent le moins cher quoi. »

On voit par cet exemple, dans quelle mesure les choix les plus anodins renvoient à des positions occupées dans l'espace social et à des styles de vie hiérarchisés. « Etre pauvre, c'est avoir des difficultés pour manger, c'est ne pas toujours manger ce que l'on souhaiterait, c'est ne pas toujours pouvoir nourrir ses enfants comme on le voudrait »<sup>31</sup>. Le rapport à la santé se construit ainsi dans les conditions matérielles d'existence et comme le rappelle David Le Breton, « dans les milieux sociaux les plus démunis, par une nécessité sociale devenue seconde nature, « on est dur au mal ». Nécessité fait loi et s'impose comme une forme de valorisation de soi et d'affirmation de dignité devant l'adversité. [...] II faut que l'intensité de la douleur entrave péniblement l'exercice de la vie quotidienne pour mériter l'attention »<sup>32</sup>. Ce rapport curatif à la santé, que nous avons rencontré dans de nombreux parcours de vie, est aussi le produit d'un héritage social et culturel comme le rappelle Yves qui a subi à l'âge adulte une greffe de foie après des jaunisses à répétition depuis son enfance :

« Nos parents à ce moment-là ne s'en occupaient pas beaucoup des maladies, des trucs comme ça, ils ne se sont aperçus jamais de rien et j'avais déjà le foie en très mauvais état étant gamin. Et quand je mangeais quelque chose qu'était pas bon pour le foie, je vomissais, je devenais jaune et ainsi de suite. Et comme ils n'emmenaient pas comme ça les enfants à l'hôpital, parce que l'hôpital était à vingt et quelques kilomètres de chez nous, j'ai passé toute ma vie comme ça. Quand j'étais plus grand le foie était déjà perdu quoi, c'est pour ça ».

Les conditions d'accès aux soins permettent aussi d'expliquer le report ou l'arrêt du suivi de certaines pathologies. Le coût des transports, le coût de certains soins et l'éloignement des services de soins sont des éléments qui reviennent souvent. Le bassin thiernois connaît un temps d'accès aux services de soins plus long que celui de la moyenne régionale. La densité de médecins généralistes est inférieure d'environ 20 % par rapport au ratio régional, et place le bassin de Thiers en tête de la région les moins bien dotées. La moitié des praticiens en exercice sont âgés de 55 ans ou plus et sont donc susceptibles de prendre leur retraite au cours des prochaines années.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup>Agnès Roche, op. cit., 2016, p. 309.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup>David Le Breton, *Anthropologie de la douleur*, Editions Métailié, 2012, pp. 107-160.

Malgré de nombreuses avancées, certaines spécialités comme la psychiatrie ou les services d'addictologie restent peu développés au regard des besoins locaux.

Nous avons d'ailleurs été surpris de voir le poids des addictions et des troubles mentaux dans les parcours de vie recueillis. L'alcoolisme est une addiction que l'on retrouve chez au moins un membre des familles des personnes rencontrées. Jessy et son conjoint fument jusqu'à trente cigarettes par jour, consomment du cannabis et elle a développé des problèmes psychologiques à la suite de l'accident de sa fille. Bernard et Yves fument, souffrent de dépressions mais ne sont plus suivis.

La plupart des troubles qu'ils soient psychologiques ou physiques apparaissent à la suite d'événements douloureux. Yves associe son cancer du côlon à son divorce, Bernard raconte qu'il est devenu dépressif lorsque son corps a changé à la suite de longues hospitalisations, les maux de dos de Florence deviennent invalidants à la séparation de son mari violent et alcoolique. Lorsque le social est trop fort, il semble sortir des corps.

Ainsi, les comportements à risque ne semblent pas être l'unique cause des problèmes de santé évoqués. Des travaux de socio-épidémiologie ont montré que l'exposition prolongée à des difficultés sociales, économiques et affectives, quotidiennes ou récurrentes, favorise les états de mauvaise santé des classes populaires<sup>33</sup>. Derrière les inégalités de santé se cachent donc des conditions objectives de vie et des mécanismes de la reproduction sociale qu'il convient de rendre visibles le plus finement possible.

### Conclusion

Si ces quatre portraits peuvent paraître singuliers voire exceptionnels tant les personnes semblent cumuler les malheurs, on retrouve de nombreux points communs entre les récits recueillis. Ainsi, dans cette frange des classes populaires, ces trajectoires sont, d'une certaine façon, ordinaires.

Les histoires familiales se ressemblent. Les relations conflictuelles, la maladie, les violences et les addictions, sont autant d'expériences partagées par les personnes rencontrées. Pourtant malgré les difficultés et parfois les traumatismes, la famille occupe une place importante. Toutes et tous justifient une grande partie de leur choix de vie pour préserver un ou des membres de leurs familles.

Les trajectoires scolaires se ressemblent également. L'école n'a pas été ce lieu de mobilité sociale dans lequel l'expérience de l'altérité élargit le champ des possibles. Les assignations aux rôles sociaux se font précocement, le plus souvent dans des registres sexués où les jeunes hommes partent sur le marché du travail ouvrier et manuel. Les jeunes femmes, quant à elles, se maintiennent dans la sphère domestique.

Les faibles qualifications obtenues n'ont pas permis de sortir de la précarité de l'emploi. Les traits saillants des emplois occupés sont la pénibilité, la moindre valorisation, la discontinuité, et la faiblesse des rémunérations. Ces « expériences négatives » se retrouvent dans les corps et la santé de ces classes populaires.

Les pathologies physiques et psychiques apparaissent comme l'expression de la domination en acte et n'échappent pas aux mécanismes de la reproduction. Privés d'un cadre familial protecteur, empêchés de poursuivre de longues études, condamnés à des emplois précaires ou au chômage, marqués par une usure prématurée des corps, tous ces éléments semblent former une mécanique dont les rouages font système. On comprend dès lors les difficultés qui entravent la mobilité

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup>De Koninck Maria et al. *Santé : pourquoi ne sommes-nous pas égaux ? Comment les inégalités sociales de santé se créent et se perpétuent*, Québec : Institut national de santé publique du Québec, 2008.

sociale de ces classes populaires. Même si la reproduction sociale n'est jamais à l'identique, les enfants des personnes rencontrées connaissent les mêmes destins sociaux. La reproduction des positions sociales semble suivre son cours, à contrecourant de certaines représentations, selon lesquelles il suffirait d'un peu de bonne volonté et de responsabilité pour changer de « place » dans la société.

La plupart des usagers de la circonscription médico-sociale de Thiers sont issus des classes populaires et n'ont pas connu de mobilité sociale ascendante. C'est un fait marquant qui mérite d'être rappelé. Comme de nombreuses études sociologiques l'ont montré, notre recherche valide l'hypothèse selon laquelle, aux extrémités de l'échelle sociale, les formes de ségrégation sociale et spatiale réduisent les possibilités de mobilité. Chez cette frange des classes populaires, notamment parce que les opportunités vers d'autres destins sociaux sont très faibles, la mobilité sociale paraît inaccessible.

La sociologie a sans doute toujours été « un sport de combat », mais certaines analyses sur ces classes populaires semblent parfois inaudibles, déniées, taxées de misérabilisme, notamment lorsqu'elles dévoilent les mécanismes de la domination<sup>34</sup>. Dès que l'on raconte ces histoires de vie, les résistances se dressent, pourtant comme l'a rappelé Edouard Louis à propos du destin social de son père : « est-ce qu'il ne faudrait pas se répéter quand je parle de ta vie, puisque des vies comme la tienne personne n'a envie de les entendre ? Est-ce qu'il ne faudrait pas se répéter jusqu'à ce qu'ils nous écoutent ? Pour les forcer à nous écouter ? Est-ce qu'il ne faudrait pas crier ? »<sup>35</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, Le savant et le populaire, Le Seuil, 1989.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Edouard Louis, *Qui a tué mon père*, Seuil, 2018.

### Annexes: les portraits

### Bernard, la vie après la maladie

Né en 1966 (52 ans), Bernard a passé une partie de son enfance dans un petit village à côté de C\* avant que ses parents emménagent à I\* lorsqu'il avait huit ans. Ses grands-parents maternels étaient forains. Son grand-père paternel vendait des remèdes et des tisanes sur les marchés avant de travailler à la ville d'I\*. Sa grand-mère paternelle a travaillé dans les mines, quand elle était jeune, mais il ne sait pas où exactement. Des deux côtés, ses grands-parents étaient gitans. Bernard est fier de ses origines, il raconte qu'une de ses cousines par alliance, du côté de son père, est la fille de Django Reinhardt. Il évoque également un passé douloureux, son grand-oncle a été emprisonné dans les camps en Pologne, pendant la seconde guerre mondiale, et a été témoin du massacre des tziganes.

Bernard a grandi dans une caravane. Son père travaillait lui aussi à la ville d'I\*, sa mère était femme au foyer, son père n'a jamais voulu qu'elle travaille. L'enfance de Bernard n'a pas été heureuse, il en parle avec les larmes aux yeux. Il explique que sa mère était alcoolique, qu'elle le battait. Cette enfance difficile a laissé des traces, il y attribue sa fragilité psychologique. Bernard a une sœur, de douze ans sa cadette. Ils se fréquentent peu aujourd'hui, il explique cela par la différence d'âge, il dit aussi qu'ils n'ont pas eu la même enfance. Sa mère a été hospitalisée avant la naissance de sa sœur et a arrêté de boire, elle n'a plus été violente par la suite. Bernard dit être un peu jaloux, il aurait aimé avoir la même enfance que sa sœur.

Scolarisé à C\* puis à I\*, Bernard a gardé un bon souvenir de l'école. Il dit qu'il était bon élève, bien qu'il n'ait pas bénéficié de l'aide de ses parents, qui ne savaient ni lire ni écrire. Il décide de faire un CAP de cuisine, il précise qu'il a toujours aimé cuisiner. Après l'obtention du CAP, Bernard occupe des emplois saisonniers pendant plusieurs années, avant de changer d'activité, il dit être souvent tombé sur « des bandits » et avoir été écœuré par le manque d'hygiène dans les cuisines de certains établissements. Par la suite, Bernard exerce « mille et un métiers », maçon, gardien de nuit, déménageur, magasinier, jardinier...

Lorsqu'il était encore saisonnier, Bernard rencontre sa première épouse, ils partageront dix-huit ans de vie commune, avant de divorcer. Le couple s'installe à I\*, ils vivent dans une caravane quelques années. Son épouse, vendeuse dans une boulangerie, arrête de travailler. Ses parents étaient paysans, ils n'ont pas très bien accepté que leur fille vive dans une caravane et qu'elle se marie avec un gitan. Bernard est père à vingt ans. Ils ont eu quatre enfants, deux garçons et deux filles, qui ont aujourd'hui entre 21 et 32 ans. Lorsqu'il évoque sa rencontre avec sa première épouse, Bernard dit qu'il aurait mieux fait de ne pas la rencontrer. Son ex-épouse s'est peu occupée des enfants, il explique qu'elle n'avait pas l'instinct maternel et que des problèmes d'alcool se sont ajoutés à cela, c'est lui qui a pris soin d'eux. Aujourd'hui, les enfants ont peu de contacts avec leur mère.

Peu de temps après son divorce, il refait sa vie avec sa seconde épouse, qu'il a rencontré quelques années auparavant lorsqu'il était bénévole à la Croix rouge. Nourrice agréée, elle a douze ans de moins que lui et a un petit garçon d'un an et demi. Bernard dit que c'est « la femme de sa vie », ils vivent toujours ensemble aujourd'hui. Ils ont eu deux enfants, une fille née en 2006 et un fils né en 2016. Après le divorce Bernard obtient la garde de ses trois fils. Il a donc sept enfants en incluant le fils de sa deuxième épouse qu'il considère comme le sien. Dans un premier temps le couple a vécu à côté de C\* avant de s'installer en périphérie de Thiers où les loyers sont moins chers.

Depuis plusieurs années, Bernard cumule les problèmes de santé. En 1993, on lui retire un kyste sacrococcygien, il subit 7 interventions et une greffe. Il explique que ces opérations l'ont complètement détruit, « 130 points de suture en sept opérations », « ça a été la dégringolade », il a dû arrêter ses quatre heures de musculation quotidiennes. En 2006, il est opéré d'un cancer du rein et suit pendant cinq ans un traitement très contraignant, le cancer est en rémission aujourd'hui. S'ajoute à la maladie, une dépression et une importante prise de poids, il pèse 162 kg. Bernard est aussi atteint de surdité, il a perdu 76 % de son acuité auditive, il craint d'être totalement sourd très rapidement. La surdité serait liée aux emplois qu'il a occupé dans la maçonnerie, à l'absence de port de casque lorsqu'il utilisait la disqueuse ou le marteau-piqueur. Depuis 2012, Bernard s'est éloigné du monde du travail, notamment à cause de la dépression et de la surdité. La surdité a été un frein à l'emploi, il parle de 200 candidatures qui n'ont débouché sur rien. Actuellement suivi par Cap Emploi, il travaille depuis trois semaines dans un chantier d'insertion et il est heureux de retravailler, de reprendre un rythme de vie « normal ».

La situation financière du couple est difficile, Bernard est payé 890 euros par mois pour son travail au chantier, il ne perçoit pas d'indemnités pour son handicap. Son épouse, assistante maternelle, gagne 1500 euros par mois. Bernard dit avoir parfois le sentiment d'être pauvre.

Bernard a de bonnes relations avec ses enfants, il voit souvent ses quatre premiers enfants qui ont aujourd'hui quitté la maison. Ses deux premiers fils, âgés de 32 et 21 ans préparent actuellement un CAP Peintre — applicateur de revêtements et espèrent tous deux trouver du travail rapidement, ils vivent en couple, le fils aîné vient d'être père. Ses deux premières filles, âgées de 30 et 28 ans, sont femmes au foyer et mères depuis peu de temps. Son ex-épouse a refait sa vie, Bernard précise « elle a trouvé quelqu'un qui buvait autant qu'elle, donc ça va, ils sont heureux ». Par ailleurs, Bernard voit toujours ses parents, âgés de 76 et 73 ans, il dit avoir pardonné à sa mère les mauvais traitements subis durant son enfance.

### Florence, une vie à prendre soin des autres

Florence est née en 1969, à Clermont-Ferrand. Son grand-père maternel, mort jeune dans un accident de moto, était agriculteur et sa grand-mère tenait un bar-tabac dans un village. Florence avait peu de relations avec elle et n'en garde pas un bon souvenir car elle était alcoolique, elle la découvre morte dans la maison familiale à l'âge de 11 ans. Sa mère, adoptée, était la seule enfant du couple. Florence ne sait pas vraiment si l'enfance de sa mère a été heureuse, elle en parlait très peu, certainement pour la protéger dit-elle. Du côté paternel, elle garde un très bon souvenir de sa grand-mère qui venait très souvent à la maison, mais elle n'a pas connu son grand-père, qui était menuisier-ébéniste.

L'enfance de Florence est marquée par la maladie de sa mère, atteinte du syndrome de Guillain Barré. Son père, ouvrier chez France Télécom, est mort d'un cancer il y a une dizaine d'années. Elle éprouve de la compassion pour son père, qui a dû s'occuper d'elle et de son petit frère. Eprouvé par la maladie de sa femme, ce père se réfugie dans le tabac et l'alcool et tombe malade. Dans ce contexte familial difficile, Florence endosse le rôle de mère pour soutenir son père : elle s'occupe de la maison et de son frère, ce qui la conduit à arrêter l'école à 16 ans.

Sortie de l'école sans diplôme, Florence cumule les petits boulots : elle a été aide-ménagère, a travaillé dans la restauration mais aussi en usine avant de faire ce qui lui plait, « auxiliaire de vie ».

Elle dit ne pas avoir choisi, que son chemin était tout tracé, qu'elle aurait aimé être infirmière ou médecin, mais les circonstances l'ont obligée à prendre une autre route.

Florence a trois enfants, deux filles d'une première union, nées en 1992 et 1997. Elle vit 11 ans avec son premier compagnon qui travaillait dans une laiterie. Elle explique avoir joué de malchance, car elle est tombée sur un alcoolique qui passait son temps à « s'arsouiller avec ses amis ». Elle élève ses enfants avec l'aide des parents de son compagnon. Florence n'a plus de contacts avec ses filles aujourd'hui, elle dit que l'aînée a très mal vécu la séparation et l'arrivée de son nouveau compagnon, dont elle partage la vie depuis 18 ans. Sa deuxième fille est partie de la maison à 16 ans, Florence reste assez évasive sur les raisons, elle évoque l'influence de sa sœur aînée et ses problèmes de santé à ce moment-là, une double hernie discale. Sa première fille est auxiliaire de vie, la cadette a arrêté l'école à 16 ans et enchaîne les petits boulots.

Sa troisième fille, qu'elle a eu avec son compagnon actuel, est née en 2002. Elle prépare un CAP agricole « Services aux personnes et vente en espace rural », en internat dans une Maison familiale rurale. Florence explique que sa fille rencontre beaucoup de difficultés à l'école, qu'elle est mal dans sa peau et que cette MFR accueille des jeunes qui ont des difficultés scolaires et familiales. Elle se sent coupable, car elle doit s'occuper de son compagnon qui est atteint d'un cancer du poumon avec des métastases osseuses et ne peut se consacrer comme elle le voudrait à sa fille.

Depuis son enfance Florence s'est aussi occupée de sa mère, elle l'a hébergée à son domicile et dit s'être résignée à la placer dans un EHPAD il y a quelques années, la charge devenant trop lourde. Elle ne rend pas souvent visite à sa mère, qui lui reproche de l'avoir abandonnée. Par ailleurs, Florence n'a pas de meilleures relations avec son frère (plâtrier-peintre « installé à son compte ») dont elle n'a plus de nouvelles depuis dix ans.

Actuellement Florence ne travaille pas, elle est femme au foyer et perçoit 8,95€ de RSA. Son compagnon en arrêt de travail perçoit environ 1000 € d'indemnités journalières. La situation financière est très délicate, et pour la première fois de sa vie Florence se résout à se rendre au Secours catholique. Elle précise ne pas vouloir vivre aux crochets de la société et veut retrouver du travail, en attendant elle espère obtenir prochainement une aide de la MDPH, être reconnue comme auxiliaire de vie de son conjoint. Le couple est endetté, ils sont propriétaires de leur maison et remboursent un crédit, mais Florence se dit prête à vendre sa maison si la situation empire. Malgré tout, elle garde une attitude positive et dit ne pas se sentir pauvre, que la pauvreté n'existe pas, que « la richesse on l'a en soi ».

#### Jessy, une mère qui a vécu l'enfer

Jessy est née en 1991 (27 ans) à Thiers, deuxième d'une fratrie de huit enfants qui ont entre 13 et 29 ans. Son père, mort d'un cancer en 2009 à l'âge de 43 ans, était ouvrier, et sa mère est serveuse, elle a 50 ans. Ses parents divorcent peu de temps après s'être mariés quand elle avait deux ans. Jessy explique que son père était alcoolique et violent, il battait sa mère, celle-ci a pris la décision de le quitter le jour où il a frappé son frère. Après le divorce, Jessy continue de voir son père jusqu'à l'âge de dix ans. Elle dit que les relations étaient difficiles car son père était ivre du matin au soir. Elle reprend contact avec lui huit ans plus tard, à dix-huit ans, deux mois avant

qu'il meurt. Sa mère, suite à la séparation, a refait sa vie et a six enfants avec son nouveau compagnon. Jessy a toujours eu de bonnes relations avec son beau-père.

Jessy sait peu de choses sur ses grands-parents. Ses grands-parents paternels vivaient dans un petit village à côté de Thiers. Elle a peu de souvenirs de sa grand-mère, morte d'un cancer quand elle était enfant, et de son grand-pèr, jadis ouvrier et aujourd'hui à la retraite. Du côté de sa mère, ses grands-parents sont divorcés. Elle ne sait rien de son grand-père et n'a pas de relations avec sa grand-mère, qui vient « d'une famille assez haut placée » et qui n'a jamais aidé sa mère et ses huit enfants à charge.

Le parcours scolaire de Jessy est marqué par de nombreux changements d'établissements liés à plusieurs déménagements. Jessy garde un très mauvais souvenir de l'école, elle n'avait « qu'une hâte, c'était que l'école s'arrête ». Elle souffrait de ne pas être appréciée de ses camarades et de ses professeurs. Jessy obtient le brevet des collèges et arrête l'école à 16 ans, en première année de CAP cuisine.

Arrivée sur le marché du travail jeune, Jessy enchaîne les emplois. Au départ, sa mère lui obtient un emploi de serveuse dans le restaurant où elle travaille. Par la suite, Jessy change souvent d'activités : elle travaille dans un fast food, dans un tabac-presse, une maison de retraite et aussi dans une usine où elle rencontre son compagnon. Son activité professionnelle s'interrompt lors de sa première grossesse jusqu'à la scolarisation de sa fille aînée.

Son compagnon est ouvrier dans une coutellerie, ils vivent ensemble depuis sept ans. Le couple a deux enfants, une fille de six ans et un garçon de quinze mois. Il y a trois ans, leur vie a été profondément bouleversée suite à un accident domestique. Une bougie anti-tabac a enflammé le pyjama que leur fille portait, l'enfant ressort de cet accident brûlée au 3<sup>ème</sup> degré sur 94% du corps. Jessy explique que sa fille s'en est sortie miraculeusement, alors que les médecins ne lui donnaient pas de chance de survie. Actuellement, leur fille est prise en charge et scolarisée dans un établissement spécialisé pour grands brûlés à côté de Lyon. Jessy ne se remet pas de cet accident et se culpabilise car c'est elle qui avait allumé la bougie et qui gardait sa fille ce jour-là.

L'accident amène le couple à déménager souvent, à la fois pour des questions de confort mais aussi de relations avec le voisinage qui se montre parfois indiscret par rapport à leur fille. Le couple a des difficultés financières importantes : elle gagne 1200 euros mensuel, elle n'a plus d'activité, ils perçoivent 450 € de la CAF, 140 € d'APL et 186 € de la PAJE. Ces rentrées d'argent ne sont pas suffisantes pour faire face aux dépenses. Suite à l'accident, le couple s'est endetté pour acheter un lit médicalisé, un fauteuil-roulant, changer de voiture et également payer les loyers. A ces frais s'ajoutent les allers-retours réguliers à Lyon pour voir leur fille. Jessy précise que sa belle-mère les aide souvent à payer les courses. Pour sortir de cette situation, ils ont monté un dossier de surendettement ainsi qu'un dossier à la MDPH, toujours en attente depuis trois ans.

Jessy confie qu'elle se sent seule, fait état de difficultés relationnelles avec son conjoint à qui elle reproche de ne pas suffisamment l'aider et de passer trop de temps devant les jeux vidéos. Depuis l'accident, elle a un suivi psychologique. Les addictions deviennent un exutoire. Elle et son compagnon fument beaucoup, du tabac et du cannabis. Elle a également peu de relations avec sa famille, elle s'est éloignée de sa mère depuis que celle-ci l'a accusée d'être responsable de

l'accident de sa fille lors de l'enquête policière. Par ailleurs, elle a du mal à nouer des relations amicales, parce qu'elle parle constamment de sa fille, ce qui l'éloigne des gens.

#### Yves, une insupportable solitude

Yves est né en 1943 (75 ans), il a grandi à dans le Poitou, dans une fratrie de six enfants. Il ne sait rien de ses grands-parents paternels. Quant à ses grands-parents maternels, il dit que ce n'était pas des gens bien, qu'ils étaient tous les deux alcooliques. Il raconte que sa mère a eu une enfance très malheureuse, qu'elle a été placée.

Sa mère était femme au foyer, son père carrier. Lorsque ses parents se sont rencontrés, sa mère avait déjà deux enfants, un garçon placé en foyer, qu'Yves n'a jamais connu, et une fille que son père a considérée comme la sienne et qui a vécu avec eux. Yves parle peu de son enfance qu'il qualifie de « catastrophique », en parlant de ses origines il dit « originaire déplorable ». Il raconte que sa mère était très possessive avec lui mais pas avec ses frères et sœurs, qu'elle les empêchait de sortir, de profiter de leur jeunesse. Ses sœurs ont quitté la famille et ont eu des enfants très tôt. Lui et ses frères ont travaillé tôt pour subvenir aux besoins de la famille, il reproche à sa mère d'avoir gardé tout leur argent ce qui les a poussés à partir.

Yves garde un très bon souvenir de l'école, il dit qu'il était bon élève, notamment en mathématiques. Il quitte l'école à 14 ans pour aller en apprentissage, il obtient un CAP de tailleur de pierres. Après 16 mois d'armée, il part dans le Sud-Ouest, où il a de la famille, et trouve un emploi de maçon. Il rénove la maison de son patron et quitte cet emploi pour celui d'agent d'entretien dans une grande surface. Il rencontre sa première épouse, secrétaire à la Chambre d'agriculture, avec qui il a une fille. Il construit sa maison et rénove aussi une maison pour son beau-frère. A 25 ans, il quitte sa femme infidèle après avoir vécu un an dans la maison qu'il a construite. Il rencontre rapidement sa seconde épouse, qui a de la famille en Auvergne, et le couple décide de s'installer à Clermont-Ferrand.

Sa nouvelle compagne avait un fils, qu'il élève comme le sien. Ensemble, ils ont trois enfants, nés en 1971, 1976 et 1980. A Clermont-Ferrand, Yves exerce plusieurs emplois, principalement dans la blanchisserie. Il est laveur pendant une dizaine d'années. Il est aussi déménageur le week-end pour compléter les revenus. Sa compagne, qui devient son épouse, est femme au foyer. Avec l'argent de la vente de sa première maison ils achètent une maison en périphérie de Clermont. Leur divorce, qui intervient en 1998, se passe mal : Yves dit que son ex-épouse lui a laissé des dettes et qu'elle a volé tout l'argent de la vente de la maison. Il se retrouve sans argent et loue un petit appartement.

A la fin de sa carrière, Yves est confronté à de nombreux problèmes de santé. En juillet 1998, cinq mois après son divorce, on lui découvre un cancer du côlon. Il relie sa maladie au divorce. Peu de temps après, à quatre ans de la retraite, Yves est victime d'un grave accident du travail, son bras a été happé par le tunnel de lavage d'une machine. Son employeur lui reproche d'avoir commis une faute alors que c'est en réalité le dispositif de sécurité de la machine qui n'a pas fonctionné. En invalidité pendant plus d'un an, il reprend son activité à 58 ans, il est reclassé et s'occupe par la suite de l'entretien des locaux de la blanchisserie. Deux ans avant la retraite, il doit cesser son activité suite à des malaises répétés sur son lieu de travail. Son employeur le convainc

d'accepter un licenciement économique. Yves perçoit alors une indemnité chômage pendant deux ans.

Quelques années après sa retraite, Yves subit une greffe du foie, il explique que ses problèmes de foie remontent à son enfance. Depuis cette opération il est diabétique et assure seul le suivi de sa glycémie. Son cancer colique n'est plus suivi car les transports pour se rendre à Clermont ne sont pas remboursés, néanmoins il se rend très souvent chez son médecin, une jeune femme en qui il a toute confiance. Suite à la greffe de foie, et sur les conseils de son chirurgien, Yves déménage dans un village pour se rapprocher de son fils Cédric.

Yves a de bonnes relations avec son plus jeune fils et son épouse. Cédric a obtenu un bac et travaille aujourd'hui chez Michelin, il est fier de ce fils et de cette belle-fille infirmière. Hormis les visites régulières de Cédric, Yves voit peu ses autres enfants. Son fils aîné, au chômage, a quitté l'école sans diplôme, et Yves dit que « c'est un fainéant ». Son second fils, également sans diplôme, est chauffeur-livreur. Yves ne les voit que pour Noël. Par ailleurs, il n'a pas de contacts avec sa fille aînée, il sait qu'elle était en couple avec un homme mort en prison, qu'elle est au chômage et mère de onze enfants, dix sont placés à l'ASE, sauf l'aîné dont sa première épouse à la garde. Il dit avoir honte de sa fille qui n'a pas été capable d'élever ses enfants. Elle a essayé de reprendre contact avec lui il y a deux ans, il n'avait plus de nouvelles d'elle depuis ses huit ans, mais Yves n'a pas souhaité la revoir.

Yves dit souffrir d'une grande solitude. Il rend régulièrement visite à une amie qui habite dans le même village, mais elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer, ce qui ne facilite pas les échanges. Il est aussi ami avec un de ses voisins, un homme de 39 ans, également suivi par les assistantes sociales de la circonscription. Son ami, en très mauvaise santé, est hospitalisé depuis trois semaines.

A ce jour, Yves perçoit une retraite mensuelle de 737 €, 324 € de complémentaire, et une indemnité de 230 € consécutive à son accident du travail. Le total de ses charges s'élève à 700 €. Yves se sent pauvre, il fait attention aux moindres dépenses et n'arrive pas à épargner.